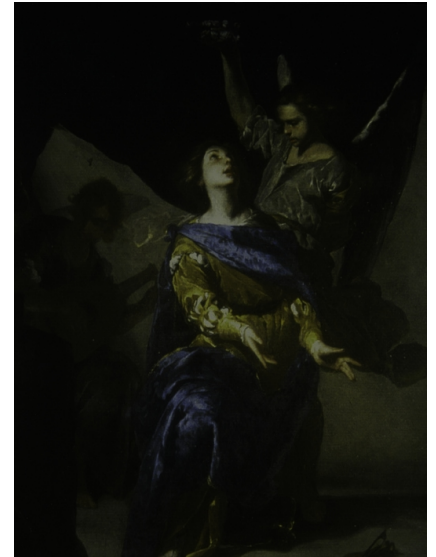


Massimo Stanzione,
Martyre de sainte Agathe

L'INIS et la librairie Majolire

7 place Charlie Chaplin
38300—Bourgoin-Jallieu



Bernardo Cavallino,
Extase de sainte
Catherine

Proposent à la librairie
une rencontre

avec Jean Guichard et Anna Picard-Masi

LE CULTE DES SAINTS DANS L'ITALIE CONTEMPORAINE



Cocollo (Abruzzes),
Fête des Serpents pour
saint Dominique Abbé

**Samedi 30 novembre 2013, à 14h30,
à la Librairie**

Le culte des saints ne nous paraît peut-être pas un sujet important. Or il reste central dans la vie culturelle italienne, et il est un élément signifiant de la tradition et populaire et savante ; il inspire toujours des fêtes, des processions, des proverbes, mais aussi des basiliques, des peintures, des sculptures, des musiques. En France, les saints continuent à donner leur nom à de nombreuses communes, mais en Italie, ils restent les patrons honorés de nombreuses villes, de sainte Rosalie à Palerme à saint Janvier à Naples, de sainte Agathe à Catane à saint Marc à Venise, saint Georges, saint Michel, saint Roch ... Il est donc important de se demander ce que recouvre cette idée de sainteté, et ce que nous dit cette pratique sur l'âme profonde du peuple italien.

(Entrée libre et gratuite)

1) Qu'est-ce qu'un saint ? et pourquoi tant de saints ?

Le mot "saint" vient du verbe latin "*sancio, sanxi, sancire*", dont le participe passé était "*sanctus*" ; le verbe signifiait : rendre inviolable, sacré, par un acte religieux, une loi ou un rite. Cicéron parle de "*officium sanctum*" = un devoir sacré. Le fait d'être "*sanctus*" est donc le produit d'un acte humain, d'une décision humaine.

Le mot est proche d'un autre, "*sacer*" = qui est consacré à un dieu, donc sacré, qui désigne un état. D'où les mots de "*sacerdos*" = prêtre, "*sacerdotium*" = sacerdoce, "*sacramentum*" = serment. Mais "*sacer*" signifiait aussi "voué aux dieux infernaux", donc condamné, que l'on pouvait tuer sans être puni : on n'est pas sur un plan éthique, mais dans un autre domaine que le Bien et le Mal, les dieux sont ambigus. Celui qui est "*sacer*" ne peut pas être poursuivi, mais celui qui le tue ne peut pas être puni : le "*sacer*" n'appartient plus à la communauté des hommes, il est "autre", du domaine des dieux.

"*Sanctus*" est au contraire tout ce qui doit être protégé des offenses des hommes, choses ni sacrées ni profanes, mais décisions humaines : une loi est "*sancta*", un lieu est "*sanctus*". Ce n'est que peu à peu que "*sacer*" et "*sanctus*" se superposent chez les Anciens, et même "*sanctus*" devient ce qui est en relation avec les dieux, on dira même "*Deus Sanctus*". Les "prostituées sacrées" étaient celles qui étaient consacrées à Dieu.

En latin chrétien, "*sanctus*" change de valeur, et s'inspire de l'hébreu "*qodesh*", qui caractérise Dieu, et que traduit le grec "*hagios*" (d'où "l'hagiographie" = l'écriture de la vie et des oeuvres des saints) ; et "*sacer*" devient seulement "ce qu'on ne peut toucher sans le dénaturer, lui ôter sa pureté". On atteint cet état grâce à des "*sacra*", des cérémonies de culte, un "*sacramentum*" célébré par le "*sacerdos*", le prêtre, qui fait un "*sacrificium*", ce qui rend sacré ; la transgression sera le "*sacrilegus*", le "sacrilège". Est "*sanctus*" ce qui est décidé, sanctionné, par l'Église, être ou objet en rapport avec la divinité ; est "sacré" ce qui est inviolable, parce que consacré par la loi religieuse, ou qui est vénéré religieusement, considéré comme digne de vénération.

Dans l'Ancien Testament, les premiers "saints" sont des hommes proches de Dieu, comme Moïse, David ou Élie, avec les prêtres, les prophètes et les fidèles. Dans le Nouveau Testament, sont d'abord qualifiés de "saints" la Vierge Marie, saint Joseph (la Sainte Famille), et les apôtres ; mais tous les membres des premières communautés chrétiennes étaient "sanctifiés", c'est-à-dire "mis à part", consacrés en tant que disciples du Christ : Paul de Tarse, dans sa *Lettre aux Éphésiens*, les appelle "*les saints qui sont à Éphèse*". Le catéchisme de l'Église Catholique précise le terme de « **Communions des Saints** » qui signifie d'abord « les choses saintes » (les « *sancta* », et d'abord l'Eucharistie), et ensuite « la communion des personnes saintes dans le Christ » (les « *sancti* », vivants de cette terre qui sont les croyants pèlerins, les morts qui se purifient au Purgatoire et les saints qui sont au ciel et qui intercèdent pour les vivants) ; cela justifie les pèlerinages, les processions pour obtenir une faveur, les prières aux saints, tous les aspects du culte des saints.

Jusqu'à la reconnaissance du christianisme par l'empereur Constantin, ce sont les "**martyrs**" (= en grec les "témoins") qui sont sanctifiés parce qu'ils ont donné leur vie pour la défense de leur foi ; on leur a ajouté les "confesseurs", ceux qui avaient été punis jusqu'à la fin de leur vie, torturés, etc. mais sans être tués. Tous pouvaient intercéder pour les vivants auprès de Dieu. Et le titre de "saint" indiquait en quelque sorte une fonction honorifique dans l'Église, par exemple des moines dont les abbés de couvent faisaient vénérer les restes par ce qu'ils avaient été estimés durant leur vie pour leur bonté, charité et autres vertus. Ainsi, de saint Pierre jusqu'au début du VI^e siècle, presque tous les papes sont sanctifiés.

On confond parfois à tort les saints et les anges : par exemple saint Michel Archange ; le chef des Anges, est parfois assimilé à un saint. Mais les anges sont de purs esprits, « messagers » de Dieu, non des hommes.

On conservait les *Acta*, les procès verbaux des interrogatoires, qu'on entrecoupait de récits de miracles inventés par les chancelleries. Plus tard on écrivit des *Passiones*, plus élaborées du point de vue littéraire, qui devenaient des romans historiques mêlant des fragments de biographies à des légendes populaires et à des

fictions qui embellissaient le récit. On finit par inventer des saints sans existence historique, comme saint Julien l'Hospitalier, patron de Macerata, ou saint Georges et sainte Philomène, supprimés du calendrier liturgique des saints après 1961, par le Concile Vatican II.

Mais surtout, ces saints non historiques sont souvent la reprise de cultes païens à des dieux divers, que l'on transfère en cultes chrétiens à partir des décrets (380) de l'empereur Théodose (347-395) qui interdit de rendre un culte aux dieux païens. C'est, après le culte des martyrs, une seconde raison de la multiplication des saints : les masses paysannes restaient attachées à la protection que leur donnaient les dieux païens et préromains (étrusques, samnites, sabins, osques, etc.) ; il fallut donc les remplacer, et ce sont les "saints" qui devinrent les protecteurs des paysans contre les maladies, les fléaux naturels, les famines, le manque d'eau, les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, etc. On est frappé par le nombre de cultes des saints qui reprennent sous une autre forme de très anciens cultes païens (un seul exemple, la fête des serpents à Cocollo dans les Abruzzes). Cependant, comme l'a souligné Peter Brown, le christianisme introduit une rupture par rapport au monde antique quant aux rapports entre les vivants et les morts : dans l'Antiquité, chez les Juifs comme chez les Romains, les morts et les vivants sont séparés (et les cimetières sont hors des murs de la ville) ; maintenant les « *os des morts* » entrent dans des lieux d'où ils étaient exclus, les églises dans la ville par exemple. Les héros de l'Antiquité ne devenaient pas dieux, et ne jouissaient pas de l'intimité des dieux ; avec le christianisme, les humains sont morts comme êtres humains et peuvent donc jouir d'une intimité avec le divin et intercéder auprès de Dieu pour les vivants. C'est donc un autre rapport qui s'établit entre les vivants et les morts et entre l'homme et Dieu.

Après la fin des persécutions au IV^e siècle, il n'y eut plus de martyrs, ou beaucoup moins, et on honora du titre de "saint" tous ceux qui avaient "confessé" le Christ (les « **confesseurs** ») jusqu'à leur mort par une vie vertueuse en imitation du Christ (évêques, prêtres, docteurs, ermites, veuves, vierges, etc.). Pendant des siècles, il faut insister sur le fait que la proclamation d'un saint fut le fait soit des évêques locaux soit même du peuple des fidèles, sans aucune procédure administrative. Il suffisait de raconter la mort cruelle des martyrs, puis les "**miracles**" qu'ils avaient faits et qui se réalisaient sur leur tombe ou dans leur église quand on les invoquait (saint Ambroise fut le premier à y insister, lorsque, redécouvrant en 385 les dépouilles des saints Gervasio et Protasio (Gervais et Protais) – du moins leur supposées dépouilles dont l'identité fut révélée à Ambroise par une vision – il les fit ensevelir dans la basilique de Saint-Ambroise à Milan, d'où leur culte se répandit dans toute l'Europe).

On développe aussi le thème des "**reliques**" des saints (restes de leur corps que l'on s'arrache souvent après leur mort, ou objets qui ont été en contact avec eux, vêtements, etc.), dont la présence augmentait le prestige de l'église qui les possédait, et les revenus rapportés par leur visite « touristique » ; c'est alors que commença un commerce de reliques devenu incontrôlable, si bien que certains saints ont plusieurs têtes, 4 tibias, etc. ; ce sera une des critiques de Martin Luther ; c'est aussi à partir de ce moment qu'on va enlever des reliques orientales pour les rapporter dans des églises italiennes (saint Nicolas à Bari, saint Marc à Venise, etc.)

Entre les Ve et Xe siècles, avec la montée des autonomies communales, s'affirme aussi la présence des **évêques protecteurs** des villes, et qui deviendront des saints locaux après leur mort (saint Ubaldo à Gubbio, saint Antonin abbé à Sorrente, San Frediano à Lucques, etc.). André Vauchez a bien montré combien une religion « civique » se développe jusqu'à la fin du Moyen-Âge, avec des sanctifications de personnages locaux par les autorités communales souvent alliées à l'évêque, sous la pression populaire ou sous celle des ordres monastiques locaux, et que le Vatican devra confirmer plus tard, d'où la béatification ou canonisation de certains saints des siècles après leur mort : « *La papauté ignorait la grande majorité des saints locaux, tandis que la pression populaire en leur faveur ne cessait de s'intensifier. Les communes italiennes n'hésitèrent pas : elles procédèrent de leur propre autorité et avec l'appui du clergé local, tant séculier que régulier, à une véritable canonisation de fait et rendirent à ceux qu'elles considéraient comme d'authentiques serviteurs de Dieu les honneurs du culte civique* »⁽¹⁾.

⁽¹⁾ André Vauchez, *Les laïcs au Moyen-Âge, Pratiques et expériences religieuses*, Les Éditions du Cerf, Paris, 1997, troisième partie, *Religion prescrite et religion vécue*. Consultable sur Internet : culte des saints en Italie (www.francescanos.net)

2) La prise de contrôle de la sanctification par le pape et le Vatican

La prolifération des saints devint alors telle que les évêques se posèrent le problème du contrôle et des limites, et peu à peu se forgea l'idée que c'étaient les papes, autorité suprême de l'Église, qui devaient entériner la béatification, ce qui suscita d'abord beaucoup d'oppositions au nord des Alpes. Le premier document officiel qui interdisait de vénérer un saint sans l'autorisation pontificale est de 1171 ou 1172⁽²⁾ sous la signature du pape Alexandre III, confirmé par le IV^e Concile du Latran en 1215, qui renforce l'emprise du Vatican sur la chrétienté, avec le pape Innocent III. Le processus de sanctification devint alors long (des années, voire des siècles) et complexe : la vie de l'intéressé est examinée à la loupe par des commissions de cardinaux et de théologiens. Comme dit Manselli, « *Les procès de canonisation sont incontestablement l'œuvre de la religion savante, cherchant à enlever à la religion populaire le dynamisme qui lui faisait fabriquer des saints à même de satisfaire à ses besoins propres* ». ⁽³⁾

Cela n'empêcha pas les évêques et les communes de vénérer des personnages non canonisés par Rome ; on institua alors une distinction entre la "**béatification**" et la "**canonisation**" : seuls les "canonisés" avaient le titre de "saints" universellement vénérés, tandis que les "béatifiés" (les "bienheureux") ne pouvaient être vénérés que sur le plan local ou dans le cadre de leur ordre monastique. La béatification permet donc le culte public dans un lieu donné ou par un ordre monastique donné, et elle est une étape obligatoire du procès de canonisation (par exemple le « bienheureux » Jean-Paul II ne peut être l'objet d'un culte qu'à Rome parce qu'il fut évêque de Rome, et en Pologne parce qu'il était polonais). Au contraire la canonisation permet le culte universel, et affirme que le saint est au Paradis et peut intercéder auprès de Dieu pour les vivants.

On continua malgré tout à vénérer saint Roch, qui ne fut pourtant canonisé (peut-être...?) qu'au XVII^e siècle. Mais on note à propos de ce saint les contradictions entre la vénération populaire, qui a besoin du soutien de saint Roch contre les épidémies de peste (ou contre les syphilis), et les réticences de l'institution vaticane qui se méfie des cultes populaires (par exemple, le "miracle" de la liquéfaction du sang de saint Janvier à Naples n'est pas reconnu par le Vatican)

À partir de cette période, on canonisa de plus en plus de moines des ordres mendiants (mais de moins en moins d'évêques), des laïcs célibataires ou qui avaient renoncé à leur vie conjugale : on considérait le mariage (la vie sexuelle même régulée) et le travail comme des obstacles à la vie religieuse. On canonisa aussi des femmes laïques liées aux ordres monastiques (Margherita da Cortona, Angela da Foligno, Agnese da Montepulciano, Caterina da Siena, etc) et pour qui la vie religieuse était un refuge contre le mariage. Furent aussi canonisés des docteurs de l'Église, des clercs intellectuels et érudits (saint Dominique, saint Thomas d'Aquin, etc.). De plus en plus, on tendit aussi à canoniser des membres des classes dominantes.

Après la Réforme, qui refusait la médiation des saints, l'Église catholique renforça son contrôle sur la canonisation : en 1584, Grégoire XIII promulgua le *Martyrologue romain*, catalogue officiel des saints (qui continue à être mis à jour aujourd'hui : dernière réforme en 1970), et en 1588, Sixte V créa la Sacrée Congrégation des Rites transformée en 1988 en Congrégation des Causes des Saints chargée d'étudier les procès de béatification et de canonisation. L'époque baroque confirme son intention d'éviter l'instauration de cultes populaires, tant que le Vatican ne les avait pas reconnus. La procédure pour la reconnaissance de la béatification et de la canonisation entre dans le droit canon en 1917, et le processus se complique. Jean-Paul II le simplifie en 1983, et il sera un des papes à avoir créé le plus de saints. Il supprime entre autres dans la Commission le rôle que l'on appelait de "l'avocat du diable" qui soutenait le refus de canonisation ...

Le nouveau *Calendrier Romain Général* de 1970 ne comporte que les saints "d'importance universelle" et modifie donc la liste des célébrations obligatoires. Plusieurs saints ont disparu, comme saint Christophe et sainte Barbara, qui sont pourtant bien enracinés dans la tradition populaire ; ont disparu aussi des saints populaires locaux comme saint Ubaldo de Gubbio, saint Guillaume de Vercelli, saint Joseph de Copertino,

⁽²⁾ Voir Alfredo Cattabiani, *Santi d'Italia*, 2 vol, BUR, 2001, Vol.I, p. 11.

⁽³⁾ Raoul Manselli, *La religion populaire au Moyen-Âge, problèmes de méthode et d'histoire*, Vrin, 1975, 234 p., p.72-

sainte Christine de Bolsena ; certaines fêtes ont été déplacées dans le temps. Peu importe au fond qu'un saint soit très populaire dans une région.

3) Les formes diverses du culte des saints

Peter Brown affirme que le culte chrétien ancien n'est pas « à deux plans », la culture « populaire » et la culture « officielle » des élites, il pense que cette opposition vient d'un siècle des Lumières qui méprisait le « peuple ». En réalité, il ne tient pas compte de la **dualité existant dans les populations de l'époque entre les « pauvres » des classes populaires et les classes dominantes (et le haut clergé) riches** et possédant seules le pouvoir économique, politique et intellectuel. Les « pauvres » se convertissent bien aux nouveaux modes de vie et de pensée apportés par le christianisme, mais ils héritent aussi de leurs traditions religieuses anciennes, qui ne sont en rien une religion « inférieure », et ils remplacent leurs anciens « dieux » ou « héros » protecteurs par des hommes protecteurs, sanctifiés pour leurs vertus, leur charité, etc. et qui ne sont pas toujours les mêmes que les saints créés par les dominants. Ils sont aussi plus sensibles à l'**humanité des saints** qu'à la toute-puissance directe de Dieu, plus abstraite et lointaine, d'où la spécialisation des saints (les saints Crispin et Crispinien étaient cordonniers et protègent les cordonniers, à Rome et en France, etc), ou l'importance primordiale de la Vierge Marie, à qui on rend hommage pour sa participation aux souffrances du Christ et pour sa valeur universelle de mère (Voir place de la Vierge en Italie, les processions, la peinture etc.). Comme dit Manselli, « *Inutile d'être grand philosophe pour apercevoir la réalité contradictoire entre un Christ crucifié et les évêques et les chanoines, riches de prébendes et souvent avides de les accroître* » (op. cit. p. 132).

Les classes dominantes vont reprendre un pouvoir total dans l'Église à partir de sa reconnaissance par l'État impérial romain, et le clergé (qui exclut les femmes, donc déjà une bonne moitié de l'humanité...) développe sa propre vision de la sanctification et son contrôle sur les processus, jusqu'à ce que seul le pape ait en fin de compte pouvoir de décision, décidant de ce qui est « miracle », « reliques » ... et « sainteté » ; il sanctifiera d'ailleurs quelques « pauvres » et quelques femmes pour mieux récupérer les phénomènes de religion populaire, et il devra parfois faire des concessions face à la ferveur des masses de fidèles pour un saint non reconnu par le Vatican (voir les discussions dans l'Église autour du culte de Padre Pio, ou le fait que la liquéfaction du sang de saint Janvier à Naples ne soit pas reconnue comme « miracle »). Si l'on ne tient pas compte de cette dualité dans le développement du culte des saints, on s'interdit de comprendre la réalité de beaucoup de phénomènes (Voir sur ce point les travaux de Vittorio Lanternari).

Un autre point est négligé par Peter Brown, c'est le phénomène de l'**autonomie communale de l'Italie du Centre et du Nord**, qui pousse les pouvoirs locaux à multiplier leurs saints protecteurs locaux, comme l'a montré André Vauchez (Cf. plus haut), d'autant plus que l'influence des communes diminuait avec le temps. Ce fut le cas des petites et moyennes communes plus que des grandes villes, à part Sienne, et souvent le pouvoir central de Rome a dû confirmer les décisions locales de béatification.

Le culte des saints est une vénération marquant un « profond respect » pour des personnes humaines, qui ne sont pas des dieux, mais dont on pense qu'ils pourront intercéder auprès de Dieu pour les vivants grâce à la qualité spirituelle de leur personne durant leur vie, et pratiquer des « miracles » dans la vie humaine. Seul Dieu peut pratiquer des miracles qui modifient l'ordre de la nature qu'il a créée (miracles « contre la nature » – l'ouverture de la mer devant les Hébreux –, « au-dessus de la nature » – comme la résurrection d'un mort –, ou « au-delà de la nature » (comme une guérison d'une personne gravement malade sans usage de remèdes).

Le culte des saints repose sur l'idée que les morts continuent à vivre, à connaître ce qui se passe sur terre, et donc à prier Dieu pour qu'il intervienne dans l'histoire humaine, en faisant, par l'intermédiaire des hommes « saints » des miracles, car la toute-puissance n'appartient qu'à Dieu. « **Culte** » vient du latin « *cultus* », participe passé de « *colere* » = cultiver ; le culte est donc le soin, la « culture », l'adoration de quelqu'un, d'un lieu, d'un objet, d'une personne, etc. Dans le christianisme, on va distinguer « l'**adoration** » (« *latría* » = latrie, dans le langage théologique) qui n'est due qu'à Dieu et la « **vénération** » (« *dulia* » = dulie, dans le langage théologique, ou « *iperdulia* » pour le culte de la Vierge Marie) que l'on doit aux « saints », ceux qui, membres de la communauté chrétienne, ont le mieux résisté au « péché », dans leur corps (donc pratiquant la

chasteté et s'abstenant d'activités sexuelles, de gourmandise, etc.) et dans leur esprit (donc respectant le dogme chrétien et la morale chrétienne), mais les anges et les saints peuvent prendre part aux miracles par leur intercession, de même que le contact de leurs « **reliques** » peut contribuer au miracle (médailles, vêtements, images, etc.), chaque saint étant spécialisé dans une ou plusieurs activités : voir le schéma ci-dessous, auquel on pourrait ajouter beaucoup d'autres saints, saint Hubert qui protège de la rage, sainte Radegonde qui protège des rats, sainte Marguerite qui surveille les accouchements, sainte Barbe qui protège de la foudre, etc. Et pour qu'un homme soit béatifié ou canonisé il faut au moins deux ou quatre miracles constatés et approuvés par Rome (par exemple, la liquéfaction du sang de saint Janvier n'est pas reconnue comme un « miracle » par Rome).

Le culte des saints dans la religion populaire va se réaliser dans diverses manifestations, dépôt de cierges sur la tombe ou la chapelle d'un saint, messe annuelle pour l'anniversaire de sa mort, de sa naissance ou du transfert de sa dépouille dans l'église locale, procession pour demander l'intercession du saint, etc. Le culte chrétien des reliques reprend une pratique existante dans l'Antiquité, tant dans le peuple hébreu (Cf. résurrection racontée dans *Rois II, XIII, 21*, d'un homme qui avait touché les ossements d'Élisée) que dans les peuples grec et romain ou dans le peuple celtique (par exemple la tradition de la statue de Pallas-Athéna tombée du ciel et apportée par Énée à Rome où elle sera installée dans le Temple de Vesta sur le Forum).

Les **reliques des saints** sont le développement de l'adoration des reliques du Christ (voir « l'invention », c'est-à-dire la découverte, de la « Vraie Croix » retrouvée par sainte Hélène, la mère de l'empereur Constantin, ou la multiplication des morceaux du cordon ombilical du Christ, ou de son prépuce dont on possède 14 exemplaires) ; les reliques des saints vont se multiplier pour des raisons de prestige local (et donc de revenus importants dus à la présence des visiteurs de ces reliques) : saint Pierre a deux têtes (authentifiées par le Vatican) et 32 doigts, saint Blaise a huit bras, saint Matthieu a 11 jambes, san Miniato a deux têtes, on a deux grils de saint Laurent dans une même église (tous deux authentifiés par le Vatican). Ce développement fut tel que Claude, évêque de Turin de 810 à 827 avait nié l'efficacité du culte des reliques et de l'intercession des saints, l'assimilant à une pratique païenne. Lors de la Quatrième Croisade de 1202, les Croisés pillèrent Constantinople, riche en reliques, et en rapportèrent des quantités en Occident.

Après les reliques de l'Ancien testament (des poils de la barbe de Noé, ou le bâton d'Aaron), on connaît les reliques de la Vierge et de l'enfance du Christ (nous avons vu à Prato le culte de la Ceinture de Marie – la Sacra Cintola – présentée cinq fois par an au public des fidèles, culte local typique présidé à la fois par l'évêque et par les représentants de la Municipalité ; on honore à Rome le « Saint Berceau » du Christ à Sainte-Marie-Majeure), les reliques du Christ (la « Scala Santa » de Saint-Jean-de-Latran, l'escalier sur lequel se trouvait Ponce Pilate, le « Saint Suaire » de Turin, etc.), puis les reliques des premiers saints (les « Chaînes de saint Pierre » à San Pietro in Vincoli à Rome, le doigt que saint Thoma avait mis dans le côté du Christ conservé à Santa Croce di Gerusalemme à Rome, ou les reliques de saint Marc à Venise, etc.), les reliques des martyrs (le sang de saint Janvier à Naples), les reliques des Pères de l'Église (reliques de saint Augustin conservées dans la cathédrale de Pavie), les innombrables reliques de saints du Moyen-Âge à l'âge baroque (nous avons vu le corps de sainte Rita à Lucques, etc.).

Il faudrait aussi insister sur les **pèlerinages** dans les lieux saints, c'est-à-dire ceux dans lesquels vécurent et agirent les saints, d'abord le Christ (Jérusalem), puis

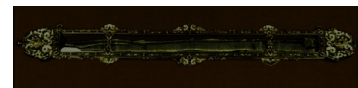
Rome (les tombes de Pierre et Paul), et tous les lieux marqués par la présence d'un saint (saint Michel au Monte Gargano, dans la province de Foggia, dans les Pouilles, etc.). On peut rappeler encore que l'institution des « jubilés » par Boniface VIII en 1300 fut une réaction du pape à une piété populaire très forte qu'il considérait un peu comme une folie inquiétante, et une tentative de la régulariser, de la contrôler et de la limiter dans le temps. Soulignons aussi que la première croisade, celle des « pauvres » (gens du peuple,



Reliques du Berceau de Jésus à Rome



Chaînes de St Pierre à Rome



Ceinture de la Vierge à Prato

paysans, prostituées, etc) tenait plus du pèlerinage que de l'esprit de conquête qui sera au contraire le fait des chevaliers et des marchands (les Vénitiens ...) ; ce fut également le cas de ce qu'on appela « la croisade des enfants » en 1212.

Ces cultes seront vigoureusement remis en cause par Luther et par la Réforme protestante. Mais les Musulmans honorent les reliques de Mahomet. Plus tard, les Soviétiques honoreront les reliques de Lénine, conservées sur la place du Kremlin et qui reçoivent chaque jour des centaines de visiteurs.

Ce culte des saints a évidemment été à la source de très nombreuses œuvres d'art, peinture, sculptures, construction d'églises, chansons, etc.

SANTI E MALATTIE

Santo	Protezione		
Agata	puerperio seno allattamento	Cosma e Damiano	calcoli renali enteriti idropisia incontinenza urinaria reni
Agostino	tosse	Egidio	epilessia paura pazzia
Andrea Apostolo	crampi dissenteria	Elena	tumori
Andrea d'Avellino	paralisi apoplezia	Eligio	orecchie
Anna	sterilità maternità parto febbre	Fede	meningite
Anselmo	coliche	Giacomo maggiore	reumatismi
Antonio Abate	herpes zoster foruncoli pelle prurito scabbia varici	Giacomo minore	agonizzanti
Antonio da Padova	malattie infanzia sterilità	Giobbe	accessi lebbra
Apollonia	denti	Giovanni Battista	emicrania
Barbara	morte improvvisa	Lorenzo	lombaggini
Bartolomeo	convulsioni ernia nervi	Lucia	occhi cecità
Bellino	rabbia	Luigi Gonzaga	polmoni
Benedetto	infiammazioni	Macario	peste
Bernardino da Siena	polmoni raucedine	Macuto	nervi
Biagio	angina differite gola laringite singhiozzo torcicollo	Mauro	raffreddore sciatica
Brizio	coliche fegato	Medardo	nevralgie
Caterina d'Alessandria	lingua	Odilia	orecchie
		Pancrazio	geloni
		Pantaleone	tubercolosi
		Pietro	testa
		Rita	vaiolo casi disperati
		Rocco e Sebastiano	epidemie, peste e colera
		Sigismondo	malaria
		Vito	ballo di San Vito incontinenza urinaria insonnia letargia

Les saints et les maladies :

(Museo della civiltà contadina di San Marino di Bentivoglio-Bologna, *La terre e il sacro*, 1995, p. 32)

A suivre...